

Championnats de France par équipes Interclubs Seniors 2024

Règlement des Conférences Interrégionales

30 & 31 mars 2024

LES EQUIPES

- **Chaque équipe sera composée de 6 à 8 joueurs** (*entendre par joueurs : joueurs ou joueuses*) maximum, et ce pour toute la durée du week-end
- **La liste des 8 joueurs (maximum)** sera communiquée par le Capitaine d'équipe à la Direction Padel (padel@fft.fr) ainsi qu'au juge-Arbitre de votre lieu de compétition :
 - o Première liste : au plus tard le **lundi 25 mars 2024 à 14h**.
 - o Liste définitive : au plus tard le **vendredi 29 mars 2024, à 17h** (*la présence sur site des joueurs n'est pas obligatoire*). **Aucun remplacement ou rajout de joueur, passé ce délai, ne sera autorisé.**
- Les joueurs pouvant être inscrits sur la liste de l'équipe participante (6 joueurs minimum / 8 joueurs maximum) sont les suivants :
 - o **Les 6 joueurs « brûlés »** ayant été déclarés sur la liste de l'équipe inscrite en division Régionale 1
 - o **Tout joueur rattaché à ce club et d'un classement inférieur au 6^{ème} joueur brûlé de la liste** (le classement pris en compte étant celui à la date limite d'inscription)
 - o **Tout joueur libre ; à savoir tout joueur qui n'aurait pas déjà été engagé avec un autre club au cours de l'année civile 2024** (joueur ayant participé à une rencontre ou ayant été comptabilisé dans le poids d'une équipe : joueur « brûlé »), **et avec une situation éligible de rattachement au Club à la date limite d'inscription (15 janvier 2024, 23h59)**.
- **Pour les clubs alignant une équipe 2 lors des Conférences Interrégionales et une équipe 1 en Nationale 1**, aucun des 6 joueurs brûlés et régulièrement qualifiés pour la Nationale 1 ne peut jouer en équipe inférieure, ni ne peut donc être aligné en R1 ou en Conférence Interrégionale. Les 6 joueurs brûlés ne peuvent disputer que la Nationale 1. Pour consulter la liste des joueurs brûlés : <https://www.fft.fr/interclubs-nationale-1-les-qualifies>
- **Pour les clubs alignant deux équipes lors d'une Conférence Interrégionale**, un joueur peut figurer sur les Fiches Equipes des deux équipes de son club, en application des règles suivantes (*exemple d'un club possédant une équipe 1 et une équipe 2 lors d'une Conférence. Il en sera de même s'il s'agit d'une équipe 2 et d'une équipe 3, etc...*):
 - o Tout joueur ayant participé à deux rencontres avec l'équipe 1 de son club ne pourra pas rejouer pour l'équipe 2 et restera rattaché à l'équipe 1.
 - o Si les deux équipes jouent simultanément, le joueur ne pourra être aligné que sur une seule composition d'équipe.
 - o Si le joueur entre dans les points des deux équipes de son club, car ayant été aligné sur des rencontres de l'équipe 1 et de l'équipe 2, il marquera uniquement les points du meilleur résultat final des deux équipes.
 - o Un club peut inscrire les mêmes capitaines et/ou capitaines adjoints pour ses différentes équipes. Le coaching étant autorisé à n'importe quel temps de repos au cours d'un match.

- **Si un joueur a disputé la division Régionale 1 avec son club mais qu'il a dû procéder à un changement de club entre-temps, il reste qualifié pour son club** et peut disputer la Conférence Interrégionale, Est ou Ouest.
- **Un capitaine, ainsi qu'un capitaine adjoint, peuvent être désignés par le club lors de chaque rencontre** : ceux-ci doivent être licenciés FFT au moment de la rencontre (pas obligatoirement licenciés dans le club concerné), et peuvent *ne pas* figurer sur la liste transmise par le club au juge-arbitre, le vendredi 29 mars 2024 à 17h.

TIRAGE AU SORT

- **Tirage au sort du tableau :**
 - Il sera effectué par le juge-Arbitre après la remise de toutes les listes d'équipes définitives.
 - Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de la liste.
 - Le classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition
 - Les équipes seront donc ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le juge-Arbitre)
 - 3 groupes d'équipes seront constitués :
 - 1 et 2
 - 3 et 4
 - 5 à 8
 - Les têtes de série 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du tableau
 - Le tirage au sort du tableau sera « dirigé » : 2 équipes d'un même club ne pouvant être positionnées dans la même moitié de tableau.

LES RENCONTRES

- **Le capitaine devra présenter au juge-Arbitre la licence 2024** (multi-raquettes ou padel), ainsi que **la carte d'identité (versions dématérialisées acceptée)** de chacune des personnes inscrites sur sa liste d'équipe.
- **Lors de chaque rencontre, le capitaine constitue une équipe de 3 paires**, en choisissant donc 6 joueurs parmi sa liste de 6, 7 ou 8 joueurs.
- **Les paires sont ordonnées par ordre de poids**, la paire N°1 étant la mieux classée (poids le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.
- **Les ordres des matchs** seront les suivants :
 - Quarts de finale : **double 3, puis double 1, puis double 2.**
 - Demi-finales + Rencontres de classement : **double 1, puis double 2, puis double 3.**
 - Finale + Rencontres de classement : **double 2, puis double 1, puis double 3.**
- **Chaque match se jouera au Format A1, avec un tube de balles neuves Wilson X3** (pas de changement de balles en cours de partie).
- **Le début des rencontres est fixé à :**
 - 9h samedi 30 mars pour les 1/4 de finale
 - 14h samedi 30 mars pour les 1/2 finales et rencontres de classement
 - 9h dimanche 31 mars pour la finale et rencontres de classement

Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions pour que les rencontres se jouent dans la journée.

- **Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au juge-Arbitre avant le début des matchs (*idéalement 45 minutes avant le début du premier match*). Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. Les 6 joueurs disputant la rencontre, ainsi que les capitaines devront présenter leur pièce d'identité et leur licence avant le début de la rencontre.**
- **Les 6 joueurs disputant la rencontre, ainsi que le capitaine et le capitaine adjoint, doivent être présents physiquement et se présenter au Juge-Arbitre avant le début de la rencontre.** Ils devront présenter leur pièce d'identité et leur licence 2024.
- **Les 6 joueurs inscrits sur la composition d'équipe devant être impérativement présents au début de la rencontre, toute équipe incomplète à l'heure prévue pour le début de la rencontre pourra être disqualifiée par le Juge-Arbitre.** Toutefois, celui-ci prendra toutes les dispositions nécessaires pour que la rencontre puisse se jouer.
- **Si une équipe est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée.**
La rencontre n'aura pas lieu et aucun match ne pourra être comptabilisé.
- **Le capitaine ou le capitaine adjoint peuvent officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément. Le coaching ne peut se faire que pendant les temps de repos.**
- **Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3^{ème} match n'aura pas lieu.**
Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3^{ème} et dernier match, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, ces joueurs remplaçants – non prévus initialement sur la composition d'équipe - n'entreront pas dans le calcul des points.
- **Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée,** sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- **Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.**

CLASSEMENT ET DISTRIBUTION DES POINTS

- **La compétition sera valorisée en P 1000 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points.** Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- **Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre** (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- **A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 ; Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang** (Cf. Barème P 1000).
- **Si un joueur entre dans les points des 2 équipes de son Club** puisqu'ayant été aligné sur des rencontres de l'équipe 1 et de l'équipe 2, **il marquera uniquement les points du meilleur résultat des 2 équipes** à l'issue de la compétition.
- **Si une équipe ne dispute par toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée.**